

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 3730)

### AMENDEMENT

N ° CD150

présenté par  
Mme Tuffnell et M. Pahun

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.